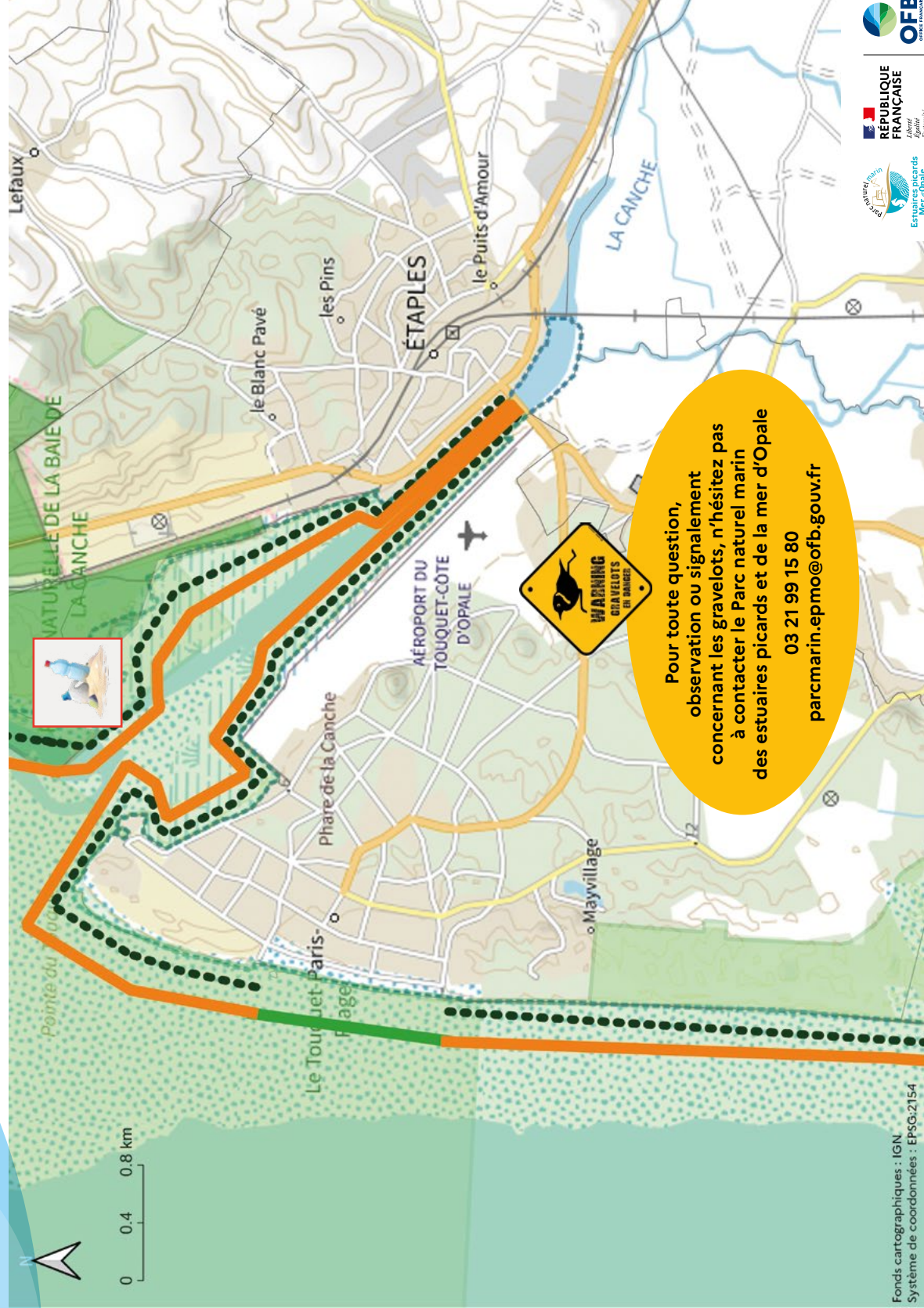
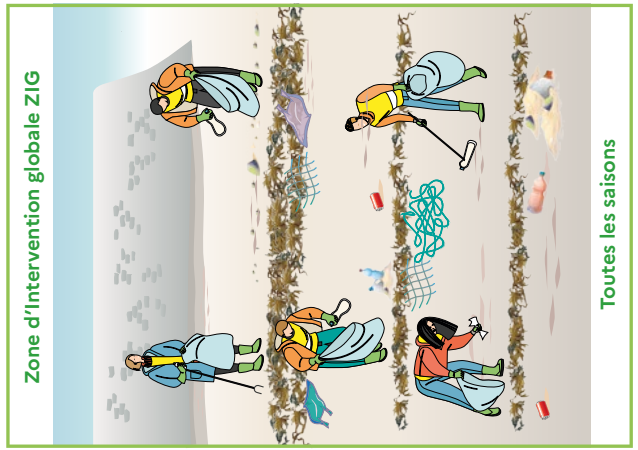
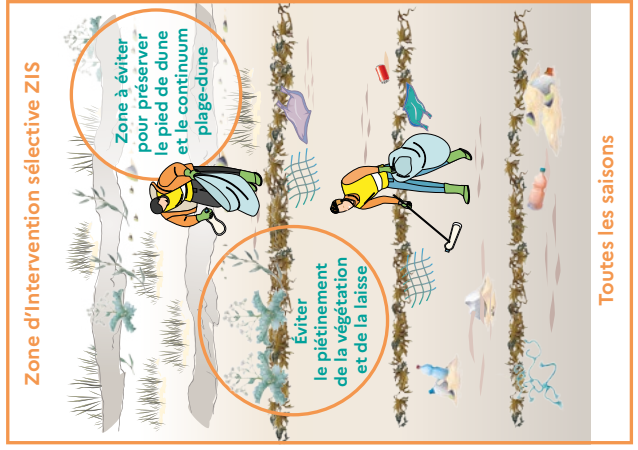


Nettoyage raisonné des plages et préservation de la laisse de mer Préconisations pour la commune de le Touquet Paris-Plage



Classement préconisé	Zone d'intervention Globale ZIG	Zone d'intervention Sélective ZIS																																					
Touquet Paris-Plage	Portion de plage de sable devant la digue	Littoral de la commune du Touquet Paris-Plage																																					
Sensibilité	Plage de sable devant arrière-plage artificialisée	Estuaire de la Canche rive sud avec présence de vasières et prés salés et plage de sable avec dunes en arrière-plage au nord et au sud, présence discontinue de dunes embryonnaires et de végétation -> végétation en cours de reconstitution et cordon dunaire en formation sur la pointe Nord (données 2018) - continuum plage-dune à préserver. Fort enjeux environnementaux.																																					
Méthode	<p align="center">COLLECTE PREFERENTIELLEMENT MANUELLE ET SELECTIVE</p> <p><i>Le nettoyage mécanique est à proscrire car c'est un frein à la lutte contre l'érosion et au maintien de la biodiversité. Seuls les déchets d'origine humaine sont collectés. Eviter le piétinement de la végétation et de la laisse de mer. Laisser en place les bois flottés.</i></p>	<p align="center">COLLECTE EXCLUSIVEMENT MANUELLE ET SELECTIVE</p> <p><i>Le nettoyage mécanique est à proscrire sur les plages pourvues de dunes en arrière-plage car c'est un frein au maintien et au développement de la dune, à la lutte contre l'érosion et au maintien de la biodiversité.</i></p> <p>Seuls les déchets d'origine humaine sont collectés. Eviter de ramasser en pied de dune pour préserver le continuum plage-dune. Eviter le passage d'engins et le piétinement de la laisse de mer et de la végétation y compris dans les prés salés en ramassant en bordure et/ou en empruntant les cheminements existants. Laisser en place les bois flottés.</p>																																					
Fréquence de passage	<p align="center">ZIG PROPOSITION DE FRÉQUENCE DE PASSAGE</p> <table border="1" data-bbox="670 1052 790 2027"> <tr> <td>Fin mars</td> <td>avril</td> <td>mai</td> <td>juin</td> <td>juillet</td> <td>août</td> <td>sept.</td> <td>octobre</td> <td>hiver</td> </tr> <tr> <td>Ponctuel</td> <td>Hebdomadaire</td> <td colspan="5">Deux à trois fois par semaine</td> <td>Ponctuel</td> <td>Ponctuel</td> <td>Ponctuel</td> </tr> </table>	Fin mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	octobre	hiver	Ponctuel	Hebdomadaire	Deux à trois fois par semaine					Ponctuel	Ponctuel	Ponctuel	<p align="center">ZIS PROPOSITION DE FRÉQUENCE DE PASSAGE</p> <table border="1" data-bbox="670 1052 790 2027"> <tr> <td>Fin mars</td> <td>avril</td> <td>mai</td> <td>juin</td> <td>juillet</td> <td>août</td> <td>septembre</td> <td>octobre</td> <td>hiver</td> </tr> <tr> <td colspan="3">1 passage après marées équinoxes</td> <td colspan="5">En fonction des besoins</td> <td>Ponctuel</td> </tr> </table>	Fin mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	hiver	1 passage après marées équinoxes			En fonction des besoins					Ponctuel
Fin mars	avril	mai	juin	juillet	août	sept.	octobre	hiver																															
Ponctuel	Hebdomadaire	Deux à trois fois par semaine					Ponctuel	Ponctuel	Ponctuel																														
Fin mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	hiver																															
1 passage après marées équinoxes			En fonction des besoins					Ponctuel																															
Autres informations	Gestion possible des algues et coquillages échoués en quantités exceptionnelles.	Gestion possible entre juin et septembre des algues et coquillages échoués en quantités exceptionnelles.																																					
	<p align="center">Zone d'intervention globale ZIG</p>  <p align="right">Toutes les saisons</p>	<p align="center">Zone d'intervention sélective ZIS</p>  <p align="right">Toutes les saisons</p>																																					